

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Lettres Angloises, Ou Histoire De Miss Clarisse Harlove

Richardson, Samuel

A Dresde, 1751

Lettre LXXXVIII. Miss Clarisse Harlove, à Miss Howe.

urn:nbn:de:gbv:45:1-1802

dans la nécessité de changer vos desseins & votre situation.

J'entens, du lieu où je suis assise, ma Mère qui appelle autour d'elle, & qui met tout le monde en mouvement. Elle va sans doute me demander bientôt où j'étois, & quel emploi j'ai fait de mon tems. Adieu, ma chere. Que le Ciel veille à votre conservation ! & du côté de l'honneur comme de celui des sentimens, puisse-t-il vous rendre sans tâche aux embrassemens de votre fidelle amie !

ANNE HOWE.

LETTRE LXXXXVIII.

Miss CLARISSE HARLOVE, à
Miss HOWE.

Jeudi 13 d'Avril, après midi.

Je ne vous cacherai pas, ma très-chere & très-obligeante amie, que je me reproche avec une douleur extrême cette mauvaise intelligence entre votre Mère & vous, à laquelle j'ai le malheur de donner occasion. Hélas ! combien d'infortunés j'ai faits à la fois !

Si



Si je n'avois pour ma consolation le témoignage de mon cœur, & la pensée que ma faute ne vient pas d'une coupable précipitation, je me regarderois comme la plus misérable de toutes les femmes. Avec cette satisfaction même, que je suis rigoureusement punie par la perte de ma réputation, qui n'est plus précieuse que la vie! & par les cruelles incertitudes, qui ne cessant point de combattre mes espérances, déchirent mon ame, & la remplissent de trouble & d'affliction!

Il me semble, ma chere amie, que vous devez obéir à votre Mere, & rompre tout commerce avec une si malheureuse créature. Prenez-y garde; vous allez tomber dans le même désordre qui est la source de mon infortune. Elle a commencé par une correspondance défendue, que je me suis crue libre d'interrompre à mon gré. J'ai toujours pris plaisir à faire usage de ma plume; & ce goût m'a peut-être aveuglée sur le danger. A la vérité j'avois aussi des motifs qui me paroissent loüables; & pendant quelque tems, j'étois autorisée par la permission & les instances mêmes de tous mes proches.

Je me sens donc quelquefois prête à discontinuer un commerce si cher, dans la vûe de rendre votre Mere plus tranquille. Ce-
pendant

pendant quel mal peut-elle craindre d'une Lettre, que nous nous écrivons par intervalles? lorsque les miennes ne seront remplis que de l'aveu & du regret de mes fautes; lorsqu'elle connoît si bien votre prudence & votre discrétion; enfin lorsque vous êtes si éloignée de suivre mon malheureux exemple!

Je vous rends grâces de vos tendres offres. Soyez sûre qu'il n'y a personne au monde à qui je voulusse avoir obligation plutôt qu'à vous. M. *Lovelace* seroit le dernier. Ne vous figurez donc pas que je pense à lui donner cette sorte de droit sur ma reconnoissance. Mais j'espère, malgré tout ce que vous m'écrivez, qu'on ne refusera pas de m'envoyer mes Habits & la petite somme que j'ai laissée. Mes amis, ou du-moins quelques-uns d'entr'eux, ne seront point assez insoufferts pour m'exposer à des embarras si vils. Peut-être ne se hâteront-ils pas de m'obliger; mais quand ils me feroient attendre long-tems cette grâce, je ne suis point encore menacé de manquer. Je n'ai pas crû, comme vous le jugez bien, devoir disputer avec M. *Lovelace* pour la dépense du Voiage & des Logemens, jusqu'à ce que ma retraite soit fixée. Mais je compte de mettre bientôt fin à cette espèce même d'obligation.

Il



Il est vrai qu'après la visite que mon Oncle a rendue à votre Mere, pour l'exciter contre une Nièce qu'il a si tendrement aimée, je ne dois pas me flatter beaucoup d'une prompte réconciliation. Mais le devoir ne m'oblige-t-il pas de la tenter? Dois-je augmenter ma faute par des apparences de ressentiment & d'obstination? Leur colère doit leur paroître juste, puisqu'ils supposent ma fuite préméditée, & qu'on leur a persuadé que je suis capable de m'en faire un triomphe avec l'objet de leur haine. Lorsque j'aurai fait tout ce qui dépend de moi, pour me rétablir dans leur affection, j'aurai moins de reproches à me faire à moi-même. Ces considérations me font balancer à suivre votre avis par rapport au mariage; sur-tout pendant que je vois M. *Lovelace* si fidelle à toutes mes conditions, qu'il appelle mes loix. D'ailleurs, les sentimens de mes amis, que vous me représentez si déclarés contre la médiation de sa Famille, ne me disposent pas à chercher la protection de *Mylady Lawrance*. Je suis portée à me reposer uniquement sur M. *Morden*. En m'établissant dans un état supportable d'indépendance, jusqu'à son retour d'Italie, je me promets une heureuse fin par cette voie.

Cepen-

Cependant, si je ne puis engager M. Lovelace à s'éloigner, quels termes de réconciliation proposer à mes amis? S'il me quitte, & qu'ils emploient la force pour se saisir de moi, comme vous êtes persuadée qu'ils le feroient s'ils le craignoient moins, leurs plus sévères traitemens, leurs plus rigoureuses contraintes ne seront-elles pas justifiées par ma fuite? & tandis qu'il est avec moi, tandis que je le vois, comme vous l'observez, sans être mariée, à quelle censure ne suis-je pas exposée? Quoi! pour sauver les malheureux restes de ma réputation aux yeux du Public, il faudra donc que j'observe les favorables dispositions de cet homme-là?

Je vous rendrai compte, aussi exactement que vous le souhaitez, de tout ce qui se passe entre-nous. Jusqu'à présent je n'ai rien remarqué, dans sa conduite, qui mérite beaucoup de reproche. Cependant je ne saurois dire que le respect qu'il me marque, soit un respect aisé, libre, naturel; quoiqu'il ne me soit pas plus facile d'expliquer ce qui lui manque. Il y a sans doute un fond d'arrogance & de présomption dans son caractère. Il n'est pas même aussi poli qu'on pourroit l'attendre de sa naissance, de son éducation & de ses autres avantages. En un mot, ses manières sont celles d'un homme, qui a toujours

jours été trop accoûtumé à suivre sa propre volonté, pour se faire une étude de s'accommoder à celle d'autrui.

Vous me conseillez de lui donner quelques marques de confiance. Je ferai toujours disposée à suivre vos avis, & à lui accorder ce qu'il méritera. Mais trompée, comme je soupçonne de l'avoir été par ses ruses, non-seulement malgré mes résolutions, mais même contre mon penchant, doit-il s'attendre, ou peut-on espérer pour lui, que je le traite sitôt avec autant de complaisance que je me reconnoissois obligée à son zèle, pour m'avoir enlevée. Ce seroit lui donner lieu de penser que j'ai usé de dissimulation avant mon départ, ou que j'en usé depuis.

Ah ! ma chere, je m'arracherois volontiers les cheveux, lorsque relisant l'article de votre Lettre où vous parlez de ce fatal Mercredi, que j'ai redouté peut-être plus que je ne le devois, je considère que j'ai été le jouët d'un vil artifice; & vraisemblablement par le ministère de ce misérable *Léman* ! Quelle noirceur dans leur méchanceté ! & que cet odieux attentat doit avoir été médité à loisir ! Ne seroit-ce pas me trahir moi-même, que de manquer de vigilance avec un homme de ce caractère ? Cependant
quelle

quelle vie pour un esprit aussi ouvert, aussi naturellement éloigné du soupçon, que le mien ?

Je dois les plus vifs remerciemens à M. *Hickman*, pour l'assistance obligeante qu'il veut bien prêter à notre commerce. Il y a si peu d'apparence qu'il ait besoin de cette occasion pour augmenter ses progrès dans le cœur de la Fille, que je serois extrêmement fâchée qu'elle pût lui devenir nuisible dans l'esprit de la Mere.

Je suis dans un état de dépendance & d'obligation. Ainsi je dois demeurer contente de tout ce que je ne saurois empêcher. Que n'ai-je le pouvoir d'obliger ? ce pouvoir autrefois si précieux pour moi ! Ce que je veux dire, ma chere, c'est que mon indifférence doit avoir diminué l'influence que j'avois sur vous. Cependant, je ne veux pas m'abandonner moi-même, ni renoncer au droit que vous m'aviez accordé, de vous dire ce que je pense de votre conduite sur les points que je ne saurois approuver.

Permettez donc que malgré la rigueur de votre Mere, pour une infortunée qui n'est pas coupable dans l'intention, je vous rapproche, dans la conduite que vous tenez avec elle, une vivacité que je trouve inexcusable; sans parler, pour cette fois, de la

liberté excessive avec laquelle vous traitez indifféremment tous mes proches. J'en suis véritablement affligée. Si vous ne voulez pas, pour l'amour de vous-même, supprimer les plaintes & les termes d'impatience qui vous échappent à chaque ligne, faites-le, je vous en supplie, pour l'amour de moi. Votre Mere peut craindre que mon exemple, comme un dangereux levain, ne soit capable de fermenter dans l'esprit de sa fille bien aimée : & cette crainte ne peut-elle pas lui inspirer une haine irréconciliable pour moi ?

Je joins, à ma Lettre, une copie de celle que j'ai écrite à ma Sœur, & que vous souhaitez de lire. Observez que sans demander formellement ma Terre & sans m'adresser à mes Curateurs, je propose de m'y retirer. Avec quelle joie ne tiendrois-je pas ma promesse, si l'offre que je renouvelle étoit accepté ! Je m'imagine que, par quantité de raisons, vous jugerez, comme moi, qu'il ne convenoit pas d'avoier que j'ai été entraînée contre mon inclination.

CLARISSE HARLOVE.



LE T-